

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**

**COMMISSION NATIONALE DES COMORES
POUR L'UNESCO**

**RAPPORT NATIONAL
SUR LES TENDANCES RECENTES
ET LA SITUATION ACTUELLE
DE L'EDUCATION
ET DE LA FORMATION DES ADULTES**

**DANS LE CADRE DE LA PREPARATION
DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE
SUR L'EDUCATION DES ADULTES
(CONFINTEA VI)**

Moroni, mai 2008

Introduction

L'éducation et la formation des adultes sont un axe stratégique important pris en compte dans les textes qui définissent les grandes orientations politiques du pays dans les domaines de l'éducation et du développement. C'est le cas notamment dans les trois documents suivants : Le Plan National de l'Education Pour Tous ; le Plan Directeur de l'Education et de la Formation et le Plan de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté.

Le problème majeur à solutionner dans le contexte comorien est celui de rendre effectif et quasi simultanément une quadruple mobilisation :

- Des pouvoirs publics pour créer une nouvelle stratégie politique basée sur la synergie des compétences partant de la nature transversale de l'éducation et de la Formation au delà de sa définition étroite comme secteur technique
- Des ressources financières internes et externes nécessaires à la mise en oeuvre de l'éducation et de la formation des adultes.
- Des compétences administratives, scientifiques et techniques indispensables pour impulser une dynamique éducative de qualité et pérenne centrée sur la production et la transmission des savoirs
- Des capacités de coordination, de partage et de mise en commun des différentes initiatives dans le domaine.

Le présent rapport comporte cinq parties :

- Le contexte général du pays.
- La prise en compte de l'éducation et de la formation des adultes dans trois documents stratégiques.
- L'Education et la formation des adultes.
- L'Alphabétisation des Adultes
- Les initiatives en cours et les attentes à l'égard de CONFINTEA VI

I) Le contexte général du pays.

1.1. La situation géographique.

L'archipel des Comores se situe dans l'Océan Indien, à l'entrée septentrionale du Canal de Mozambique, entre le Nord-Ouest de Madagascar et la côte Sud-Est du continent africain. Il est composé de quatre îles : Ngazidja (Grande-Comore), Ndzuwani (Anjouan), Mwali (Mohéli) et Maore (Mayotte). Ces îles d'origine volcanique sont apparues à la fin du tertiaire et couvre une superficie de 2235 km².

1.2. La situation démographique.

La population comorienne est estimée à 575 660 habitants selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2003 avec un taux de croissance annuel important qui s'élève à 2,1%. La population est majoritairement rurale : 72% de la population vit en zone rurale tandis que 28% de cette même population vit en zone urbaine. La part des femmes dans la population globale est de 50,4%. La part des jeunes de moins de 20 ans dans la population est de 53% en 2003, celle des jeunes de moins de 15 ans en 2003 est de 42%. L'espérance de vie à la naissance est de 63,7 ans. La densité moyenne est de 309 hab. /km² au niveau national et pouvant atteindre 575 hab. / km² à Ndzuwani.

1.3. La situation économique

L'économie comorienne est notamment marquée par cinq caractéristiques importantes :

- Une économie marquée par de faibles performances. Le PNB/hab. est estimé à 450\$ USA en 2004.
- Une économie caractérisée en tendance par une situation duale. Un secteur agricole principalement de subsistance qui représente environ 40 à 44% du PIB en moyenne, et un secteur tertiaire qui représente environ 46 à 52% du PIB en moyenne.
- Une situation économique marquée par un déficit dans la balance commerciale.
- Une situation économique marquée par une dette importante. La dette extérieure des Comores est passée de 185 millions de dollars USA en 1990 à 264 millions de dollars USA en 2004. Celle-ci représente 71% du PIB et 520% des exportations des biens et services. La dette intérieure, quant à elle, était estimée en 2004 à plus de 8 milliards de FC.
- Une situation économique marquée par une dépendance vis-à-vis de l'extérieur : de l'aide publique au développement qui est passée, d'une part de 64 millions de dollars en 1990 à 16 millions de dollars en 2000 ; et d'autre part, des transferts de fonds privés en provenance de la

diaspora comorienne qui sont estimés à environ 20 milliards de francs comoriens par an.

1.4. La situation politique et institutionnelle.

Depuis l'accession des Comores à l'indépendance, la situation politique et institutionnelle a été marquée par l'instabilité dont les éléments marquants sont :

- La succession des coups d'Etat suivie par des changements de constitution
- L'indépendance inachevée puisque l'île de Maore est encore sous administration française
- Le séparatisme de l'île de Ndzuwani en 1997
- L'adoption d'un nouveau cadre institutionnel avec la constitution de 2001 qui garanti l'unité et l'intégrité territorial tout en accordant une large autonomie des îles.

1.5. La Situation de l'indicateur de développement humain (IDH)

Enfin, les Comores sont actuellement classées parmi les pays à développement humain moyen. De 1980 à 2006, l'IDH est en constante évolution :

- 1980 : 0,480
- 1985 : 0,498
- 1990 : 0,504
- 1995 : 0,517
- 2000 : 0,533
- 2003 : 0,547
- 2006 : 0,556

Les points forts de l'IDH en 2006 sont l'indice de l'espérance de vie qui est 0,64 et l'indice de niveau d'instruction qui est 0,53 qui sont la traduction des moyens investis dans les secteurs de la santé et de l'éducation grâce aux ressources mobilisées au niveau des fonds fiduciaires et de l'Union Européenne et à travers des programmes et des projets des agences de l'ONU aux Comores et de la Banque Mondiale. Le point faible de l'IDH concerne particulièrement l'indice de PIB qui est de 0,50.

II) La prise en compte de l'éducation et de la formation des adultes dans les trois documents stratégiques.

2.1.1. Le Plan National de l'Education pour Tous

Le Plan National de l'Education pour tous adopté en 2005 fixe les objectifs suivants :

- Conduire le taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus à au moins 73% en 2009 et à 90% en 2015.
- Promouvoir une éducation fonctionnelle des jeunes et des adultes, femmes

et hommes, non scolarisés et déscolarisés, pour leur permettre de savoir lire, écrire et compter, de maîtriser les compétences de base de la vie courante et d'avoir des capacités de raisonnement et de résolution des problèmes liés à des situations concrètes, en vue de leur formation professionnelle et de leur insertion dans la vie active.

- Promouvoir des programmes d'éducation permanente en assurant à au moins 60% de la population active les acquisitions nécessaires pour améliorer ses aptitudes tout au long de la vie.
- Pour ce faire le même document prévoit de :
 - Créer et mettre en place, aux niveaux central et décentralisé, des structures chargées de l'éducation des jeunes et des adultes en situation d'analphabétisme.
 - Promouvoir des programmes et des projets d'éducation de base et d'alphabétisation fonctionnelle au bénéfice des jeunes et des adultes non alphabétisés.
 - Créer des centres d'alphabétisation fonctionnelle pour répondre aux besoins d'éducation et de formation des jeunes et des adultes non alphabétisés.
- Les résultats attendus sont les suivants :
 - Organisation de campagnes de sensibilisation et de conscientisation sur l'importance et les enjeux de l'alphabétisation dans le développement social et économique du pays.
 - Développement de programmes d'alphabétisation fonctionnels.
 - Élaboration de manuels pour les apprenants et de guides pédagogiques pour les formateurs en alphabétisation.
 - Formation des formateurs en alphabétisation sur l'utilisation des outils pédagogiques.
 - Création de centres d'alphabétisation.
 - Renforcement des capacités des structures chargées de l'alphabétisation.

2.1.2. Le Plan Directeur de l'Éducation et de la Formation (PDEF) 2005 – 2009

Sur la base des objectifs définis dans le Plan National de l'Éducation Pour Tous, le Plan Directeur de l'Éducation et de la Formation pour la période 2005-2009, composé de sept programmes de développement du secteur de l'éducation, prévoit dans son programme sur la promotion de l'Éducation des jeunes et des adultes de :

- Rehausser le taux d'alphabétisation à au moins 73% en 2009, (car le taux brut d'alphabétisation est de 56,5% en 2004)
- Mettre en place des structures d'éducation des jeunes et des adultes en situation d'analphabétisme, pour l'acquisition des compétences de base de la vie courante

Ainsi, le Plan Directeur d'Education et de Formation fixe les actions à mener et les résultats attendus, dont nous développons dans la quatrième partie consacrée à l'alphabétisation.

Voici un tableau sur le financement nécessaire ou l'évaluation des coûts de base :

	Coûts en francs comoriens	Coûts en euros	%
Appui technique	35 250 000	71 646,34	9,5%
Infrastructures	107 500 000	218 495,93	29,1%
Equipements et matériels	47 250 000	96 036,59	12,8%
Formations et études	168 950 000	343 394,31	45,7%
Fonctionnement du programme	10 500 000	21 341,46	2,8%
TOTAL	369 450 000	750 914,63	100,0%

2.1.3. Le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté.

Le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté accorde une place importante à l'éducation dans la stratégie globale de développement : « Le gouvernement souhaite que tous les comoriens et toutes les comoriennes soient éduqués et qu'ils soient en mesure de s'épanouir personnellement et professionnellement. Le secteur éducatif a un rôle stratégique à jouer dans cette perspective car il est le mécanisme privilégié de transmission des valeurs sociales et de développement des compétences qui permettront aux individus de trouver les moyens et la motivation de construire un pays où il fait bon vivre ». Un des sept axes de développement définis dans le plan d'action 2006-2009 concerne l'éducation. Il s'agit du cinquième axe ainsi intitulé : « Promouvoir l'éducation et la formation professionnelle en vue d'améliorer le capital humain ». L'orientation donnée à l'éducation dans le DSRP accorde une place importante à la formation professionnelle : « La formation technique et professionnelle offre pour une grande partie des jeunes comoriens, en particulier les pauvres, plus d'opportunités économiques, leur permettant ainsi d'échapper au chômage, à la pauvreté, à la délinquance. Dans cette perspective, le plan d'actions 2006-2009 met un accent particulier sur les activités de formation professionnelle en plus des actions directement orientées vers le secteur éducatif formel ». Toutefois, au-delà de cette priorisation de la formation professionnelle, tous les cycles d'éducation constitutifs du système éducatifs comorien sont pris en compte dans la formulation des six programmes prioritaires. La promotion des jeunes et des adultes est prise en compte, notamment par l'amélioration de l'offre de service d'alphabétisation fonctionnelle.

2.1.4. Les obstacles à la réalisation des objectifs du Plan National d'Action pour l'Education Pour Tous et du Plan Directeur de l'Education et de la Formation.

Force est de souligner qu'il existe des obstacles sérieux pour la matérialisation de ces deux plans. Ces obstacles sont en partie d'ordres matériels et financiers. Au-

delà de ces aspects qu'on n'oublie habituellement pas, il convient de relever les facteurs socio-économiques et culturels qui participent à la détermination du contexte de vie des adultes.

En outre, le niveau de qualification des enseignants et la nécessité de renforcer les capacités des formateurs souffrent de lisibilité, ce qui se traduit dans l'action par de faibles initiatives en la matière. Au lieu d'actions ou de recommandations éparpillées dans différents programmes, il faudrait élaborer un vrai programme d'amélioration de la qualification et des compétences des enseignants et des encadreurs à tous les niveaux du système éducatif.

Enfin, l'éducation non formelle est laissée dans un état anarchique car elle n'est pas régie par des normes et une organisation. Sachant que malgré tout, l'éducation dite non formelle permet à beaucoup de jeunes et d'adultes d'acquérir des compétences dans un métier et de s'insérer dans la vie professionnelle, il est important de changer le regard porté sur ce dispositif éducatif de sorte à envisager objectivement les aménagements à faire pour améliorer la qualité de ses formations et prendre les dispositions nécessaires pour une meilleure reconnaissance technique, sociale et économique de ce secteur.

III) L'Education et la formation des adultes.

3.1. Les initiatives de l'Etat

A défaut de pouvoir mobiliser des moyens internes pour l'éducation et la formation des adultes, l'Etat, - dans le cadre de la coopération bi et multilatérale -, a signé des conventions de programmes et ou de projets qui intègrent entre autres, le volet de l'éducation et de la formation des adultes, à l'exemple du Fonds d'Appui au Développement Communautaire et du Programme PASEC que nous développons plus loin.

Dans la perspective d'une éducation de qualité, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a également organisé à l'intention du personnel administratif et enseignants des formations sur les aspects transversaux qui sont officiellement intégrés dans les programmes d'enseignement et les curricula. Il s'agit notamment de :

- la promotion des droits de l'enfant ;
- le genre, l'éducation des filles et des femmes ;
- la santé scolaire, l'éducation à la santé et la lutte contre les IST / VIH / SIDA ;
- l'éducation à la paix et à la citoyenneté ;
- l'éducation à l'environnement ;
- la langue nationale et la littérature comorienne.

En outre, une partie des institutions qui relèvent du Ministère de l'Education Nationale, organisent des formations ciblées en direction des adultes.

3.2. L'Education des adultes dans les institutions qui relèvent du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

L'Université des Comores est créée en 2003. En dehors de ces formations classiques, elle organise une série de formations destinées aux adultes comme la formation et le renforcement des connaissances dans le domaine des nouvelles technologies de l'Information et de la Communication et notamment la connaissance de :

- Le logiciel Photo shop de création et de retouche des images
- Le logiciel Power Point de présentation et de conception de diapositives avec intégration d'images
- Le logiciel Dreamweaver de conception d'un petit site web
- Le logiciel flash de création d'un site web animé
- Et une initiation à l'utilisation du logiciel Xpresse

Les connaissances acquises permettent aux participants à ces formations d'intégrer les TIC dans leurs activités professionnelles, en illustrant par exemple leurs cours avec des présentations pour des projections.

L'Université des Comores organise d'autres formations destinées aux adultes comme la formation des journalistes et la formation des comptables.

Par ailleurs, voici un tableau des formations assurées par d'autres institutions relevant du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

Institutions ou Départements	Intitulés des formations	Profil des participants
Centre d'Alphabétisation et d'Enseignement à Distance	Formation continue des instituteurs	Instituteurs auxiliaires et titulaires
Centre d'Alphabétisation et d'Enseignement à Distance	Alphabétisation fonctionnelle des adultes	Artisans, commerçants, les femmes, les jeunes de plus de 16 ans déscolarisés et non scolarisés.
Centre d'Alphabétisation et d'Enseignement à Distance	Formation des animateurs de radios communautaires	Animateurs, journalistes et producteurs.
Bibliothèque du Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique	Initiation aux techniques documentaires	Personnel des bibliothèques et responsables de la documentation dans les différents Ministères et organisations
Archives Nationales Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique	Initiation aux techniques archivistiques	Personnel des archives et responsables des archives dans les différents Ministères et organisations
Centre Multimédia Du Centre National de documentation et de Recherche Scientifique	Ateliers administrations réseaux sous Linux Atelier Usage Base de l'Internet Atelier Utilisation Ubuntu Atelier sur la formation à la	Tout public adulte et notamment les agents des Ministères

	création du site web dynamique avec PHP/MySQL	
Lycée Said Mohamed Cheikh de Moroni	Formation en micro - science	Les enseignants des sciences

3.3. L'Education des adultes dans le cadre des programmes et projets décentralisés.

Comme indiqué plus haut, certains Programmes participent à l'éducation et la formation des adultes. C'est le cas du PASEC qui a comme objectif global de « Contribuer au développement du capital humain à travers l'éducation afin de réduire la pauvreté » et comme objectif spécifique d' « Améliorer l'accès et la qualité des services éducatifs, afin qu'ils soient adaptés aux besoins socioéconomiques du pays, à travers l'appui à la politique sectorielle du Gouvernement ».

Le PASEC intervient dans quatre axes principaux avec un montant de 16 millions d'euros :

- Infrastructures : réhabilitation et construction de bâtiments scolaires.
- Équipements : mobiliers, matériels pédagogiques et didactiques.
- Formations : enseignants, personnel d'encadrement pédagogique et administratif.
- Appui institutionnel : renforcement des capacités des ministères de l'Education Nationale et des Îles Autonomes.

La philosophie du Programme PASEC du 9^{ème} FED est de répondre directement aux besoins identifiés et exprimés par les autorités et les acteurs de l'Education au niveau national comme au niveau insulaire. Notons au passage que le 10^{ème} FED prévoit encore l'éducation comme l'un des domaines de concentration avec un montant de 10 millions d'euros dans le « Renforcement du volet formation technique et professionnelle ».

Voici un tableau non exhaustif des formations assurées par d'autres Programmes qui ne relèvent par forcément du Ministère de l'Education Nationale :

Institution ou Départements	Intitulés des formations	Profil des participants
Fonds d'Appui au Développement Communautaire	- Approche participative du FADC - Gestion communautaire - Gestion financière et passation de marchés - Suivi et Evaluation participative - Evaluation participative et élaboration des Plans de Développement Local - Gestion environnementale - Technique d'entretien et pérennisation des ouvrages	- Les membres des Communes et ou des Comité de Pilotage du développement au niveau des villes et villages
Le Programme de co-développement avec l'Union des Comores	« mobilisation des compétences de la diaspora, par la circulation des compétences hautement qualifiées dans les domaines universitaires, économiques, scientifiques et techniques entre la France et les Comores	La diaspora comorienne et les associations

Appui Technologique aux Educateurs et Communautés	conception et réalisation de supports audio phoniques et radiophoniques.	représentants des Ministères de l'Education Nationale et des Iles
Programme de Développement Local aux Comores	Plusieurs formations selon les besoins des bénéficiaires	Les Associations et les Communautés locales villageoises
Alliance franco - comorienne	Formation et perfectionnement en français.	Tout public

3.4. Les initiatives de la société civile dans l'Education et la formation des adultes

La société civile n'est pas en reste des initiatives en faveur de l'éducation et de la formation des adultes. Nous prenons l'exemple du Croissant Rouge Comorien et de la Croix Rouge Française qui jouent le rôle d'opérateurs relais dans la santé, l'hygiène et la sensibilisation en milieu scolaire.

Parmi leurs programmes phares, nous pouvons noter :

- La formation et la sensibilisation sur les concepts de risques, d'aléas, de catastrophes et de vulnérabilités pour mieux se préparer aux risques liés aux éruptions volcaniques, aux tsunamis, aux séismes et renforcer le système d'alerte précoce

Voici un tableau non exhaustif des formations assurées par d'autres organisations de la société civile :

Institution ou Départements	Intitulés des formations	Profil des participants
Le Forum des éducatrices des Comores (FAWECOM)	<ul style="list-style-type: none"> - promouvoir l'égalité de chance et une éducation sans discrimination de sexe - améliorer les niveaux d'alphabétisation des adultes et notamment des femmes - promouvoir les compétences des femmes en leadership et prise de décision 	Les femmes et les responsables d'écoles et ou d'Associations
Réseau Femmes et Développement	<ul style="list-style-type: none"> - Alphabétisation - Coutures - 	Les femmes
S O S Espoir	Alphabétisation des jeunes	Les jeunes vulnérables
Centre de Formation des femmes de Domoni	<ul style="list-style-type: none"> - Couture - Cuisine - Informatique 	Les femmes
« Vuna Djema » (Meilleure récolte)	Formation et encadrement technique des producteurs	Agricultrices et agriculteurs

3.5. L'éducation non formelle des jeunes et des adultes

Malgré les lacunes que nous venons de souligner, des formations non formelles des jeunes et des adultes non scolarisés et déscolarisés sont organisées dans des dispositifs d'apprentissage dans plusieurs corps de métier (secrétariat, gestion, électricité, électronique, maçonnerie, tôlerie, soudure, mécanique, couture, plomberie, froid, peinture, etc.). Ces structures émergent et se multiplient pour combler le vide relatif dans le domaine de la formation professionnelle visant notamment les jeunes déscolarisés et non - scolarisés. Ces structures jouent un rôle important dans l'insertion professionnelle de beaucoup de jeunes et d'adultes.

Un des enjeux pour l'éducation non formelle serait de réussir à structurer le secteur tout en ne rien rigidifiant pas son organisation et son fonctionnement de sorte à ne pas créer des contraintes génératrices de nouveaux phénomènes d'exclusion et d'échec qui pénaliseraient un public déjà socialement, culturellement et économiquement fragilisé. Une forme de structuration et d'institutionnalisation souple est à inventer. Celle-ci permettrait, par la même occasion, de créer progressivement un cadre technique, juridique et social favorable à la reconnaissance des compétences acquises par les jeunes et les adultes qui ont fait l'apprentissage d'un métier dans des dispositifs de formation non formels.

3.6. Les formations à distance

Un bon nombre des cadres Comoriens participent aux formations à distance organisées par des Institutions Internationales comme « L'Institut International de Planification de l'Education » (IIEP) de l'UNESCO qui dispense des cours spécifiques à l'éducation et l'Association Universitaire de la Francophonie qui propose la préparation de plusieurs diplômes dont des masters en droit, économie et sciences politiques ; des D.U. en Sciences de la vie et de la terre ; un Master en Sciences fondamentales ; des Licences en TIC et sciences de l'ingénieur et des Masters en TIC, enseignement et formation.

Parmi les enseignements qui ressortent de cet état de lieu très partiel de l'intervention des acteurs pour le développement dans le domaine de l'éducation on peut relever en particulier :

- leur extrême diversité : des bailleurs de fonds, des encadreurs techniques, des ONG, des associations nationales, des associations insulaires, des associations villageoises, etc.
- le nombre important d'associations qui interviennent dans le secteur de l'éducation (la très grande majorité des associations n'ont pas été présentées ici)
- l'insuffisance, voire l'absence dans certains cas, de coordination entre les différents partenaires qui interviennent dans le secteur de l'éducation
- la forte demande en formation des ressources humaines du secteur associatif

Il en découle de tout ce qui précède de cette troisième partie que le partenariat et la participation communautaire constituent un principe fondamental pour le développement de l'éducation des adultes. Aux Comores, tous les partenaires bi et multilatéraux, au même titre que tous les acteurs du système

éducatif, les communautés locales sont activement impliquées dans l'élaboration de la politique éducative et la définition des stratégies. Ils sont en outre sollicités pour participer à leur mise en œuvre à travers des appuis spécifiques, techniques et financiers.

Les administrations décentralisées des Iles autonomes sont impliquées dans la chaîne de la prise des décisions concernant les programmes d'enseignement et de formation, l'affectation et l'administration du personnel, l'allocation et la gestion des moyens financiers et matériels.

Ce mécanisme permet de tenir compte des réalités locales et facilite la participation de la société civile dans la formation des adultes.

Avec la décentralisation, chaque Institution, Programme ou Projet est doté d'une administration et d'un budget propre pour la mise en œuvre des activités. Des mécanismes internes de suivi et d'évaluation sont mis en place.

Cependant, ce qui fait défaut, c'est la coordination de toutes les activités à la fois au niveau de chaque île et au niveau national. Une telle coordination permettrait sans doute de mieux apprendre sur ce qui réussisse et sur ce qui échoue d'une part ; mais aussi de mieux renforcer le partenariat et dupliquer les bonnes pratiques, d'autre part.

IV. L'alphabétisation fonctionnelle.

4.1. Le contexte.

Le problème d'éducation, de formation des jeunes déscolarisés et non scolarisés, ainsi que des adultes en situation d'analphabétisme se pose avec beaucoup d'acuité. Bien qu'actuellement, il existe dans le pays de politique, de programmes et de projets de la formation des adultes à travers les documents de politique et de stratégies nationales en matière d'éducation, le manque de financement dans ce domaine rend difficile la mise en œuvre de ces orientations. Et pourtant, le système éducatif comorien enregistre des déperditions scolaires de plus en plus élevées et les enfants le quittent sans des acquis solides d'alphabétisation et d'apprentissage d'où le retour de l'analphabétisme. Cela contribue alors à l'augmentation du taux d'analphabétisme dans le pays qui est de l'ordre de 40,9%. Et, c'est la junte féminine qui est la plus touchée avec 49,3% contre 34,7% pour les hommes.

L'absence de programmes d'alphabétisation visant le renforcement de l'acquisition des instruments fondamentaux (lecture, écriture et calcul) défavorise les déscolarisés et les non scolarisés, plus particulièrement les filles et les femmes.

Comme dans le cas des jeunes déscolarisés et non scolarisés, le pays ne dispose pas de structures d'accueil pour l'éducation et la formation des adultes en situation d'analphabétisme dont le nombre ne cesse d'augmenter du fait du fort taux des abandons scolaires. Pourtant, compte tenu de la jeunesse de la population comorienne (plus de la moitié est âgée entre 15 et 30 ans), l'analphabétisme touche

une forte proportion de la population active et constitue par conséquent un véritable frein pour le développement social et économique du pays.

Voici le taux d'alphabétisation des adultes entre 1991 et 2000.

Iles	Recensement 1991	MISC 2000
Ngazidja	54,24	61,8
Mwali	79,57	53,2
Ndzuani	69,57	54,0
COMORES	61,36	59,1

Source : Enquête MICS 2000, CG Plan, 2001

Il faut noter que deux actions d'envergure ont été entreprises dans le pays pour l'éducation des adultes : le programme d'alphabétisation de masse mené entre 1976 et 1978 et l'expérience de l'Institut National de l'Education (INE) conduite entre 1985 et 1993, avec l'appui du CNDRS, et en partenariat avec la Coopération canadienne (CECI), l'UNESCO et l'UNICEF (à partir de 1992). Dans ce dernier cas, des livrets pour les apprenants et des guides pour les alphabétiseurs ont été élaborés ; des encadreurs et des animateurs en alphabétisation ont été formés et des centres pilotes ouverts pour l'alphabétisation des adultes, surtout des femmes. Récemment, entre 2001 et 2003, des actions ciblées et de courte durée ont été entreprises par le Centre National d'Alphabétisation et d'Enseignement à Distance avec l'appui financier de l'Office de Formation Technique et Professionnelle, au bénéfice d'associations et de groupements professionnels.

A défaut de structures d'accueil pour la prise en charge de l'éducation des jeunes déscolarisés et non scolarisés et des adultes, les seules possibilités qui existent pour le moment pour la formation de cette catégorie de la population sont offertes dans le cadre informel, à travers des ateliers spécialisés (mécanique auto, menuiserie, couture, maçonnerie, bijouterie, soudure, plomberie, électricité, etc.). Ces jeunes s'y inscrivent comme apprentis, moyennant souvent des frais forfaitaires d'admission, pour acquérir des compétences dans un métier donné leur permettant de s'insérer dans la vie active. Au moins 20 000 jeunes sont en apprentissage dans différents ateliers où ils subissent parfois un traitement et des conditions de vie très difficiles.

Par ailleurs, des actions isolées d'alphabétisation fonctionnelle sont menées conjointement par les ONGs et les organismes des Nations Unies, à travers le projet Appui aux Micro finances et aux Initiatives Economiques (AMIE) et le Projet Education III financé par la Banque Mondiale. Mais le soutien de l'Etat fait défaut ces dernières années, malgré le renforcement du Centre National d'Alphabétisation et d'Enseignement à Distance (CNAED), dont l'une des missions est la promotion de l'alphabétisation.

Au regard de cette situation, il y a lieu d'offrir aux jeunes et aux adultes les conditions appropriées de leur insertion dans la vie active. Pour ce faire, il convient d'envisager la création et la mise en place de structures de prise en charge de leur éducation et de leur formation professionnelle. Cette option permettrait de lutter contre le désœuvrement, la précarité, la délinquance devant lesquels les jeunes sont

exposés et, par conséquent, contre la pauvreté, un des principaux défis du millénaire.

Promouvoir l'éducation des jeunes et des adultes en situation d'analphabétisme est le défi majeur pour ce sous secteur.

4. 2. Les orientations stratégiques

Dans le cadre du Plan Directeur de l'Education et de la Formation 2005-2009, la première phase de mise en œuvre du PNA / EPT, l'éducation des jeunes et des adultes en situation d'analphabétisme sera axée sur l'acquisition des connaissances et des compétences de base qui permettront aux bénéficiaires, femmes et hommes, de s'ouvrir sur les programmes de formation professionnelle. Elle sera en fait fondée essentiellement sur des actions d'alphabétisation fonctionnelle adaptées aux conditions de vie de la population cible et aux spécificités de son environnement. Les programmes d'alphabétisation, en outre, seront renforcés par des activités d'éducation citoyenne.

4.2.1 Objectifs

- Promouvoir l'alphabétisation des jeunes et des adultes, surtout les femmes, âgés de 15 ans et plus, en vue de rehausser le taux d'alphabétisation à au moins 73% en 2009.
- Mettre en place des structures (administratives et pédagogiques) de prise en charge de l'éducation des jeunes et des adultes en situation d'analphabétisme en vue de l'acquisition des compétences de base de la vie courante et des capacités de raisonnement et de résolution des problèmes liés à des situations concrètes. Ce programme devra préparer les bénéficiaires à la formation professionnelle en vue de leur insertion dans la vie active.

4.2.2 Stratégies

- **Ouverture de centres communautaires d'alphabétisation des filles et des femmes dans les localités ayant un fort taux d'analphabétisme en utilisant des locaux communautaires (foyer, madrasa, « palashio », mosquée).** L'alphabétisation concerne surtout les jeunes filles et les femmes pour réduire les disparités existantes. Les centres d'alphabétisation seront ouverts dans les localités à fort taux d'analphabétisme en s'appuyant sur les infrastructures communautaires et en ayant recours aux services des personnes ressources disponibles volontaires. Des formations seront dispensées au bénéfice de toutes les personnes impliquées dans le programme. Les ONGs et les associations de développement joueront un rôle déterminant dans la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation.
- **Mise en place des programmes d'alphabétisation fonctionnelle. En plus du volet alphabétisation, il sera introduit des modules spécifiques qui aideront les bénéficiaires à être opérationnels dans la vie active.** L'actualisation des programmes existants ou l'élaboration de nouveaux programmes d'alphabétisation s'avère indispensable pour la mise en place d'un cadre d'alphabétisation dynamique tel que cela est encouragé par la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation 2003 – 2012. Le programme

d'alphabétisation doit intégrer des aspects relatifs à la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé, la sensibilisation à la notion de citoyenneté et de paix, la participation accrue au développement durable, etc.

- **Promouvoir un environnement lettré pour la population alphabétisée.** Les stratégies post alphabétisation sont tout aussi importantes ; les néo-alphabétisés auront besoin d'utiliser davantage des correspondances pour s'informer ou informer. L'usage de l'écrit doit être encouragé pour exprimer des renseignements personnels mis en mémoire et véhiculer des histoires, des anecdotes, des contes, etc. au profit des alphabétisés. Les supports de communication écrite permettront de renforcer la dimension sociale et informative de la lecture et de l'écriture, ce qui aidera les alphabétisés à demander d'autres sources d'information et d'assistance technique et sociale indispensables pour leur autonomisation.

4.2.3 Résultats attendus et actions à mener

Résultat 1 : Programme d'alphabétisation fonctionnelle mis en œuvre

Actions à mener :

- a. *Création d'un service technique pour la promotion de l'alphabétisation dans chaque île.* Cela concerne l'aménagement des bureaux du service de l'alphabétisation, la dotation d'un équipement informatique et des mobiliers nécessaires ainsi que la formation des techniciens affectés.
- b. *Actualisation et diffusion des programmes d'alphabétisation et des supports pédagogiques.* Trois spécialistes nationaux ayant des compétences en la matière seront chargés de l'actualisation du programme existant ou de la proposition d'un autre programme d'alphabétisation destiné aux centres communautaires d'alphabétisation fonctionnelle.
- c. *Création des centres d'alphabétisation fonctionnelle.* Cela concerne l'aménagement des locaux identifiés dans les localités et la fourniture des matériels pédagogiques et didactiques nécessaires pour l'organisation des sessions d'alphabétisation intégrant des activités génératrices de revenus. Il importera d'élaborer les programmes d'alphabétisation et les outils pédagogiques et didactiques et de former les alphabétiseurs.
- d. *Conception d'une méthode pédagogique appropriée en matière d'alphabétisation.* Une méthode appropriée et adaptée au contexte comorien sera élaborée et évaluée. Les encadreurs et les alphabétiseurs seront formés sur cette base.
- e. *Appui aux personnes alphabétisées pour la production et la diffusion d'ouvrages de création.* Collecte de textes (narration, poésie, histoires, contes, etc.) écrits par les personnes alphabétisées, surtout les filles et les femmes, aux fins de publication. Des concours littéraires en direction des personnes alphabétisées seront organisés et permettront de sélectionner les meilleurs textes pour publication et diffusion à grande échelle.

Résultat 2 : Stratégie nationale d'éducation non formelle disponible

Actions à mener :

1. *Formation du personnel spécialisé en conception et encadrement des programmes d'éducation non formelle.* Trois cadres nationaux ayant des connaissances en linguistique seront envoyés en formation de neuf mois à l'étranger. Dès leur retour, la formation des responsables administratifs et des encadreurs pédagogiques suivra sur place.
2. *Organisation des campagnes de sensibilisation et de conscientisation de la population sur l'importance et les enjeux de l'alphabétisation dans le développement social et économique du pays.* Organisation de campagnes radiodiffusées de sensibilisation et d'alphabétisation préparées par des spécialistes nationaux en communication, soit une émission par mois, en faveur de l'alphabétisation. Il faut aussi une dotation en équipements de communication et d'enseignement à distance ainsi qu'en matériels didactiques nécessaires au Centre National d'Alphabétisation et d'Enseignement à Distance et autres structures des îles.
3. *Elaboration d'une stratégie de promotion de la langue nationale.* Redynamisation du département de linguistique du Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique ; les trois cadres formés en conception et encadrement des programmes d'alphabétisation seront notamment chargés des investigations nécessaires pour la production de documents de promotion de la langue nationale. Ces documents doivent servir de base de réflexion pour l'élaboration des instruments pédagogiques devant être enseignés dans le système éducatif.
4. *Elaboration des instruments pédagogiques d'enseignement de la langue nationale.* Il s'agit de la prise en charge de l'équipe des spécialistes nationaux pour la mise au point des outils pédagogiques nécessaires et l'organisation des séminaires de validation des instruments élaborés.

Une enquête nationale sur l'alphabétisation est en cours. Elle permettra de faire l'Etat des lieux et ouvrir la réflexion sur la définition d'une politique nationale en matière d'alphabétisation.

V) Les initiatives en cours et les attentes à l'égard de CONFINTEA VI

5.1. Les initiatives en cours au niveau des Comores

Les réflexions menées au niveau du Ministère de l'Education Nationale en collaboration avec le secteur privé, la société civile et les différents partenaires ont conduit à retenir ce qui suit :

1. Meilleure prise en charge de la coordination et de la gestion de l'Education et de la formation des adultes à la fois au niveau central qu'au niveau de chaque île.
2. Mise en place d'un groupe de travail pour la planification et le suivi du plan d'activités et projets de partenariat entre les établissements et centres de formation public, privé, formelle et non - formelle.

3. Réalisation d'un référentiel métiers sous forme de guide et de répertoire actualisé régulièrement de l'éducation et de la formation des adultes.

4. Réalisation et actualisation de manière régulière d'un guide des centres et établissements de formation technique et professionnelle, public, privé, formel et non - formel.

5. Conduire une étude sur les métiers de demain, les besoins de main d'oeuvre qualifiée, les fiches de métier / standards métiers et décider sur la pertinence de mettre en place un observatoire du développement économique et des besoins de main d'oeuvre qualifié.

6. Mettre l'accent sur la qualité de l'Education et de la formation des adultes en se penchant sur la :

- a. Définition de qualification valable et reconnue
- b. Validation des acquis de l'expérience (VAE)
- c. Approche pédagogique
- d. Formation des enseignants
- e. Gestion des centres
- f. Parrainage de l'apprentissage dans les entreprises
- g. Certification
- h. Assurance qualité

7. Renforcer la synergie et la coopération entre les différents acteurs de l'éducation de la formation des adultes.

8. Renforcer la structuration et la réglementation par :

- a. Harmonisation du cadre juridique pour l'éducation et la formation des adultes à tous les niveaux.
- b. Convention de stage
- c. Financement de l'éducation et de la formation des adultes (subvention par l'État ; structuration et fonctionnement d'un fond ; mesures incitatives pour soutenir le développement des ressources humaines dans les administrations et les entreprises ; implication des bailleurs de fonds dans les plans de développement de l'éducation et de la formation des adultes.

Enfin, pour renforcer, atteindre et pérenniser l'éducation et la formation des adultes, il est nécessaire de favoriser également une évolution culturelle et scientifique et contribuer à l'émergence de la société de l'information au niveau de l'Archipel des Comores. C'est ainsi qu'il sera possible de bâtir une société démocratique au niveau national ouverte à la société mondiale du savoir.

5.2. Les attentes par rapport à la Conférence Internationale sur l'Education des Adultes (CONFINTEA VI).

Il va de soi que la Conférence Internationale de l'Education des Adultes est un moment privilégié pour avoir un bilan des grandes tendances au niveau

international ; une information sur les initiatives actuelles les plus innovantes et une perspective sur les axes prometteurs.

Au niveau du bilan, il serait souhaitable que l'accent soit mis sur les expériences acquises et appliquées en matière d'alphabétisation, de formation continue, de formation tout au long de la vie, de formation des adultes au sein du système éducatif formel (notamment dans l'enseignement supérieur) et dans les systèmes non formel et informel.

Les informations sur l'actualité doivent privilégier : les travaux de recherche et les publications les plus pertinentes ; les innovations en matière d'apprentissage ; de formation de spécialistes ; d'emploi ; de carrière ; de financement ; de participation ; de partenariat ; de coopération Nord – Sud ; de coopération Nord Sud Sud et de coopération Sud Sud.

Pour les axes prometteurs, nous penchons beaucoup plus sur la formation à distance, les applications des nouvelles technologies d'information et de communication dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes, les opportunités de formation et de coopération internationale en suivant le cours de la mondialisation et les outils de documentation et d'information.

En dernier mot, notons que le présent document est un rapport d'étape dans le processus de préparation de CONFINTEA VI. D'ici la tenue de cette Conférence en mai 2009, les Comores seront en mesure de présenter d'autres expériences, des synthèses et des chiffres plus probants sur l'Education et la formation des adultes.

Moroni Mai 2009

ANNEXE

(Exemple d'activité sur la formation des adultes
dans le cadre d'un Programme d'Appui
au Secteur Education aux Comores)

UNION DES COMORES



Ministère des Finances du budget et du Plan

Ordonnateur National du FED

UNION EUROPEENNE



Délégation de la Commission Européenne
Chargé des Comores à Maurice

Fonds Européenne de Développement

**Ministère de l'Education Nationale,
de la Recherche, des Arts, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports**

----- ooo -----

Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores (PASEC)

Projet 9 ACP COM 004 (9^{ème} FED)

Volet Formation à la C.G.P.

ACTIVITE DE FORMATION DE FORMATEURS POUR LE RECYCLAGE DES ENSEIGNANTS

(Note de présentation)

1. Introduction

Afin que l'enseignement *du* et *en* français à l'école primaire se déroule dans des conditions optimales, il importe que les enseignants maîtrisent, non seulement la langue elle-même, mais aussi la didactique du français et les méthodes d'enseignement en langue française dans le cadre de l'APC. Les résultats suivants seront donc recherchés :

- La mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation des compétences linguistiques des enseignants, afin de déterminer leur niveau et leurs besoins ;
- Le perfectionnement en langue française des enseignants ;
- La formation des enseignants à la didactique du français en contexte comorien, ainsi qu'aux méthodes d'enseignement en français dans la classe plurilingue ;
- La formation de formateurs.

Un partenariat est en cours d'organisation avec les Alliances Franco-comoriennes qui prévoient la mise en œuvre de formations, à partir du développement d'un module de formation des formateurs adapté (60h) aux besoins pédagogiques de ces derniers.

Une certification et un suivi de la formation seront assurés dans ce cadre. Les formations s'établiront en cascade à partir d'un groupe sommet de 70 formateurs, qui recevront sur les trois îles une formation classique de perfectionnement linguistique (60 h) suivie d'une formation adaptée à leur rôle de formateurs (60 h). Chaque formateur sera chargé de la formation continue de 75 enseignants sur un an, à partir de l'accomplissement de leur formation par les Alliances Franco-comoriennes.

La formation du groupe de formateurs sera coordonnée autour de la création d'un nouveau Centre de Formation des Enseignants en Langue Française (CFELF). Le CFELF aura pour mandat de réaliser des opérations de recyclage en Langue Française pour les enseignants de l'Education Primaire (DP2), Secondaire, Professionnelle et Supérieure sur toute la durée du projet et au-delà.

Placé sous l'autorité de l'Université des Comores, le CFELF devra être administré par les IFERE de Ngazidja, la Formation pédagogique d'Anjouan et le PFDI de Mohéli, en fonction de protocoles d'accord signés avec ces institutions.

2. Répartition par île et par niveau

Sur un ensemble total de **70 formateurs** à former, il y a lieu de préciser que l'opération concerne tous les niveaux d'enseignement, du primaire au supérieur, en passant par le professionnel et technique.

C'est ainsi que la répartition ci-après est à adopter, pour mettre en place les poules de formateurs :

Niveaux	Primaire			Secondaire			Supérieur			Prof/Tech			Total		
Nombre	25			25			10			10			70		
Iles	GC	AN	MO	GC	AN	MO	GC	AN	MO	GC	AN	MO	GC	AN	MO
Nombre	13	08	04	10	10	05	06	03	01	04	05	01	33	26	11

3. L'objet de la formation.

La formation des formateurs étant assurée par les Alliances Franco-comoriennes de Moroni, de Mutsamudu et de Fomboni, l'inscription des stagiaires aura lieu au début du mois de septembre 2007, afin de leur permettre de suivre la session des cours de sanctionnés par le DELF, d'octobre à décembre 2007.

Durant 12 semaines, à raison de 60 heures de cours (5h – 2h30 - par semaine), les formateurs bénéficieront d'une formation linguistique de perfectionnement en Français Langue Etrangère (FLE).

Par ailleurs, une quarantaine d'heures de cours sera consacrée en formation pédagogique, sur l'enseignement du Français Langue Seconde (FLS), axée sur la didactique et l'approche méthodologique.

4. Les publics concernés.

A chaque niveau de formation, la sélection des candidatures doit être effectuée de la manière la plus réaliste possible, par les Ministères de l'Education Nationale et des Iles Autonomes, chacun à son niveau de compétence.

- a) **Au primaire** : les formateurs doivent être sélectionnés parmi les encadreurs pédagogiques (Inspecteurs et Conseillers) les mieux expérimentés en matière de formation et d'encadrement pédagogique : **Grande Comore 13, Anjouan 08 et Mohéli 04.**
- b) **Au secondaire** : parmi les enseignants les plus chevronnés, les formateurs seront identifiés et sélectionnés, pour assurer la charge de démultiplier le recyclage des enseignants de ce niveau, après avoir bénéficié des outils nécessaires à cette action d'encadrement : **Grande Comore 10, Anjouan 10 et Mohéli 05.**

- c) **Au supérieur** : dans la même proportion qu'au secondaire, le choix des formateurs du supérieur sera effectué, en suivant la répartition ci après : **Grande Comore 06, Anjouan 03 et Mohéli 01.**
- d) **Au technique et professionnel** : les formateurs des formateurs, dans le recyclage des enseignants du technique et professionnel, seront choisis parmi les plus compétents et expérimentés, selon la répartition suivante : **Grande Comore 04, Anjouan 05 et Mohéli 01.**

N.B. Comme l'inscription des stagiaires aura lieu en début septembre dans les Alliances, il serait souhaitable que l'identification et la désignation des formateurs concernés soient réalisées avant la fin du mois d'août 2007.

5. Mission des formateurs.

A l'issue de leur formation dans les Alliances franco comoriennes de Moroni, de Mutsamudu et de Fomboni, les formateurs retenus devront être capables de répercuter les cours de recyclage en français, au niveau des enseignants.

A cet effet, les centres de formation des circonscriptions pédagogiques, au niveau du primaire, seront mises à profit par les inspecteurs et les conseillers pédagogiques, pour renforcer les connaissances en français des instituteurs.

Dans les autres secteurs ne disposant pas de centre de formation, le projet PASEC se chargera de créer un nouveau Centre de Formation des Enseignants en Langue Française (CFELF). Placé sous l'autorité de l'Université des Comores, le CFELF devra être administré par les IFERE de Ngazidja et de Ndzouani, et le PFDI de Moili, en fonction de protocoles d'accord signés avec ces institutions.

A titre de rappel, le DP2 ne prendra en charge dans un premier temps que du recyclage au niveau du primaire. Les autres secteurs tels que le secondaire, le supérieur, la formation technique et professionnelle seront programmés dans le DP3.

Fait à Moroni, le 3 juillet 2007